

Campagne 2023-2024

n°3 – 17 Janvier 2024

Etat des cultures

Stade

Les stades vont de 1 feuille à fin tallage dans la Région :

- **Sur le Littoral de Narbonne au sud de Montpellier :** la sécheresse a entraîné des levées très hétérogènes. Le développement des blés est aujourd'hui bloqué : pour les semis de fin octobre les blés ne sont qu'à 3 feuilles. Leur développement est en retard.
- **En Camargue :** sur les terres profondes et/ou qui ont bénéficié de la remontée d'eau de la nappe en novembre, les blés semés mi-octobre sont en plein tallage. Les blés semés fin octobre sont quant à eux à début tallage.
- **Au nord de Arles et dans les Alpilles :** les blés sont bloqués à cause du sec également : 3F pour les semis du 15 octobre.
- **Dans la plaine de Nîmes :** les blés sont entre 2 et 3 feuilles (semis réalisés fin novembre).
- **Dans le Nord Gard :** plus arrosés que le reste de la Région, les blés sont jolis, entre 4-5 talles pour les semis de début-mi-octobre et à 3F pour les semis plus tardifs.
- **Dans la Vallée du Rhône (Orange à Montélimar) :** les blés semés mi-octobre sont en plein tallage. Les blés de mi-novembre sont entre 2 et 3 feuilles.
- **Dans le secteur tardif des Alpes de Haute Provence et nord Bouches du Rhône :** les stades vont de début tallage pour les premiers semis de fin octobre et entre 1 et 2 feuilles pour les semis plus tardif de fin novembre à mi-décembre.

Fertilisation

➤ Point prix Ammonitrate

Le prix de l'ammonitrate a nettement baissé depuis le pic de 2022 où il avait atteint 3.50 euros l'unité durant l'été. **Les prix sont désormais redescendus autour de 1 euros 50 l'unité.** Cela reste plus élevé qu'avant le début de l'inflation (autour de 1 euros l'unité avant covid).

➤ Reliquats d'azote

Toutes les valeurs de reliquats ne sont pas encore connues (beaucoup de prélèvements ont été réalisés en janvier cette année). Un deuxième message complètera celui-là pour affiner les valeurs observées. Merci à Arterris, à la CAPL, aux Chambres d'Agriculture du Gard, de l'Hérault et des Alpes de Haute Provence et aux techniciens d'Arvalis pour ces premiers résultats.

Les premiers retours semblent indiquer des reliquats globalement plus élevés que d'habitude.

- Sur la zone de Béziers, les 6 reliquats réalisés (précédent blé dur, pois chiche et féverolle) dépassent tous les 100 U.
- Sur la zone du Sud Gard (autour de Nîmes) plus de 2/3 des reliquats effectués (37 reliquats) dépassent les 70 U, dont 1/3 dépassent les 100U.
- En vallée du Rhône entre Orange et Bollène, plus de 2/3 des reliquats réalisés (13 reliquats) dépassent 70 U dont la moitié dépasse 100 U.
- Dans l'intérieur du Vaucluse/le Lubéron sur les 10 reliquats effectués un seul est en dessous de 70.
- Dans les Alpes de Haute Provence les reliquats effectués sont pour la plupart supérieurs à 80 U le long de la Durance mais sont cependant plutôt faibles sur le plateau de Valensole (< 60 U)

Il y a évidemment de grosses hétérogénéités **selon le type de précédent.**

Les reliquats sont comme l'année dernière globalement **largement > 100 U sur les précédents maïs** (pomme de terre, tomates).

A l'inverse, **derrière tournesol et riz les reliquats restent faibles, en dessous de 60 U.**

Sur les autres précédents **ATTENTION.**

La sortie d'hiver et le printemps de l'année dernière, historiquement secs ont entraîné des reliquats post récolte important : la valorisation de l'azote a été très mauvaise, sur les essais Arvalis, les coefficients d'efficacité de l'azote ne sont que de 40 à 50%, autrement dit pour 10 unités épanchées seulement la moitié a été valorisée.

Les reliquats sont particulièrement élevés sur les parcelles qui ont subi des pertes de potentiel importantes sur des cultures fertilisées en azote.

Sur des précédents blés durs, il y a parfois plus de 150 U de reliquats.

→ **Il est nécessaire de faire des reliquats azotés pour savoir où vous en êtes.**

Pour les parcelles où aucun reliquat n'est fait, vous pouvez estimer (à la louche) ce que vous avez pu perdre comme azote l'année dernière (= ce qui n'a pas été valorisé) et qui est susceptible de rester dans le sol aujourd'hui (cela donne une idée mais c'est à prendre avec pincette). Pour cela vous pouvez faire le calcul dans l'encart ci-contre.

Calendrier des apports

Semis d'octobre/début novembre déjà à tallage

Si les deux premières talles sont en place, la céréale n'a pas été affectée par un manque d'azote. Cependant au vu du climat « capricieux » de ces dernières années, **il est recommandé pour des reliquats inférieurs à 70-80 U** de ne pas attendre et de profiter des prochaines pluies pour faire le premier apport.

Sur des reliquats supérieurs à 70-80 U l'apport tallage n'est pas nécessaire et peut être économisé. Il est alors recommandé de faire le premier apport fin février à la première pluie.

Rq : si une pluie est annoncée courant février ne pas attendre le début de la montaison fin février et anticiper l'apport montaison.

Semis précoces à 3 feuilles bloqués par le sec (Narbonne à Béziers)

Dans ce secteur-là, la réserve hydrique est souvent au plus bas.

Si des reliquats ont été faits : pour des reliquats > 70-80 U la question ne se pose pas, il ne faut rien faire pour l'instant.

Pour des reliquats plus faibles la question de l'investissement se pose sur ces blés qui s'annoncent déjà mal partis.

Petit calcul rapide à faire pour avoir un ordre d'idée de ce qui peut rester dans le sol à la récolte 2023.

Si blé dur récolté en 2023 sur la parcelle :

Quantité totale d'Azote apportée sur la culture de blé dur – 3.7 X Rendement réalisé sur la culture en 2023.

Si blé tendre récolté en 2023 sur la parcelle :

Quantité totale d'Azote apportée sur la culture de blé tendre – 3 X Rendement réalisé sur la culture en 2023.

Si orge récoltée en 2023 sur la parcelle :

Quantité totale d'Azote apportée sur la culture d'orge – 2.5 X Rendement réalisé sur la culture en 2023.

Exemple : j'ai mis 200 Unités sur mon blé dur. J'ai finalement fait 20 quintaux.

J'ai alors : $200 - 20 \times 3.5 = 130$ U qui ne m'ont pas été utiles pour faire mon rendement (c'est sûrement plus, car ce calcul ne compte pas les reliquats azotés que la culture a pu utiliser au départ, ni la minéralisation automnale de l'azote du sol).

Sur ces unités restantes, une partie est normalement lessivée en cas de fortes pluies à l'automne. Cet automne n'a pas été très pluvieux, une grande partie de ces unités se retrouvent donc probablement aujourd'hui dans les premiers horizons du sol.

Il faudrait qu'il pleuve de manière significative pour recharger les nappes et assurer une alimentation hydrique nécessaire au développement des cultures jusqu'à la fin de leur cycle. A noter que ces blés ne montrent pas de faim d'azote sur ces secteurs pour l'instant.

Arvalis et les Chambres d'Agriculture de l'Aude et de l'Hérault conseillent de ne rien apporter pour l'instant (**uniquement dans ce secteur géographique**) aux vues de la situation (faire l'impasse sur l'apport tallage même si les reliquats sont faibles) et de refaire le point fin janvier selon les pluies qui auront eu lieu (ou pas) et les pluies à venir premières quinzaines de février.

Semis tardifs de fin novembre/début décembre autour de Nîmes (plaine de Nîmes et certaines parcelles en Durance) entre 2 feuilles et début tallage.

Si les reliquats sont inférieurs à 100 U, emmener de l'azote rapidement avant la prochaine pluie pour assurer leur tallage et leur enracinement.

Si les reliquats sont supérieurs à 100 U vous pouvez sauter l'apport tallage.

Le 1^{er} apport pourra se faire fin février-début mars dès qu'il pleut.

Tableau 1 : Calendrier des apports recommandés en fonction de la valeur des reliquats et du développement des blés durs

Reliquats	Semis	Apport N1 pour le tallage	Apport N2 pour la croissance, partagé en 2 si dose à apporter >90 U ou si le cycle est long
< 70-80	Semis d'octobre/début novembre déjà à tallage (début tallage à plein tallage selon les secteurs)	Faire un apport de 40 à 60 U dès que possible quand retour des pluies (si pas encore fait)	Le 2ème apport pourra être fait courant février/début mars. Si une pluie est annoncée mi-février anticiper l'apport et ne pas attendre fin février/début mars.
	Semis précoces à 3 feuilles bloqués par le sec (Narbonne à Béziers)	Ne rien apporter pour l'instant (uniquement dans ce secteur géographique). Faire l'impasse sur l'apport tallage même si les reliquats sont inférieurs à 70-80 U. Refaire le point fin janvier/début février selon les pluies qui auront eu lieu.	
	Semis tardifs de fin novembre/début décembre	Faire un apport rapidement de 40-60 U avant la prochaine pluie	Faire le 2ème apport Fin février-début mars
> 70-80	Semis d'octobre/début novembre déjà à tallage (début tallage à plein tallage selon les secteurs)	Aucun apport	Faire 1 er apport courant février/début mars. Si une pluie est annoncée mi-février anticiper l'apport et ne pas attendre fin février/début mars. Je déduis le surplus de reliquats (70 – Valeurs Reliquats) à la dose à apporter début montaison. Si le reliquat est très important : par ex 200 U, on saute l'apport montaison
	Semis précoces à 3 feuilles bloqués par le sec (Narbonne à Béziers)		Faire le point sur le potentiel de rendement début montaison et suivre les recommandations des chambres d'Agriculture en local
	Semis tardifs de fin novembre/début décembre		Faire 1 er apport fin février/début début mars. Si une pluie est annoncée mi-février anticiper l'apport et ne pas attendre fin février/début mars. Je déduis le surplus de reliquats (70 – Valeurs Reliquats) à la dose à apporter début montaison. Si le reliquat est très important : par ex 200 U, on saute l'apport montaison

Tableau 2 : Prévisions des stades pour la variété Anvergur en fonction de différentes dates de semis (stades simulés avec le modèle de culture Agrobox d'Arvalis et comparés aux stades observés sur le terrain)

Note : les stades simulés entre Narbonne et Béziers ne sont pas présentés car ils ne correspondent pas à la réalité. L'intense sécheresse sur ce territoire a provoqué un blocage du stade des blés que le modèle ne peut pas prendre en compte.

Station météo	Semis	pointe	1 feuille	2 feuilles	3 feuilles	5 feuilles	épi 1cm	2 nœuds	F2 pointe	F1 pointe	F1 étalée	Epiaison	Floraison
NÎMES	mi-oct	20/10	27/10	09/11	22/11	31/12	26/01	11/02	06/04	17/04	30/04	09/05	16/05
	fin oct	06/11	15/11	30/11	19/12	29/01	27/02	10/03	09/04	20/04	02/05	10/05	18/05
	mi-nov	22/11	05/12	21/12	06/01	16/02	14/03	24/03	13/04	23/04	04/05	11/05	19/05
	fin-nov	12/12	22/12	05/01	25/01	27/02	23/03	01/04	14/04	24/04	04/05	11/05	19/05
	mi-déc	25/12	02/01	20/01	09/02	06/03	01/04	10/04	17/04	26/04	05/05	11/05	19/05
	Fin-dec	13/01	22/01	08/02	20/02	15/03	08/04	16/04	21/04	29/04	07/05	13/05	21/05
ARLES	mi-oct	20/10	27/10	08/11	21/11	30/12	24/01	10/02	06/04	18/04	01/05	10/05	18/05
	fin oct	05/11	14/11	30/11	19/12	30/01	27/02	10/03	11/04	22/04	04/05	12/05	20/05
	mi-nov	22/11	05/12	22/12	06/01	18/02	15/03	25/03	14/04	25/04	06/05	13/05	21/05
	fin-nov	12/12	22/12	05/01	26/01	29/02	25/03	04/04	18/04	27/04	07/05	14/05	22/05
	mi-déc	25/12	03/01	21/01	10/02	08/03	02/04	11/04	19/04	28/04	07/05	13/05	21/05
	Fin-dec	13/01	22/01	08/02	21/02	16/03	09/04	17/04	23/04	01/05	09/05	15/05	23/05
ORANGE	mi-oct	20/10	27/10	10/11	26/11	13/01	08/02	23/02	12/04	25/04	07/05	16/05	23/05
	fin oct	06/11	16/11	06/12	24/12	14/02	07/03	18/03	15/04	28/04	09/05	17/05	24/05
	mi-nov	23/11	09/12	25/12	17/01	29/02	22/03	01/04	18/04	29/04	09/05	17/05	24/05
	fin-nov	13/12	24/12	13/01	05/02	09/03	31/03	09/04	21/04	01/05	10/05	17/05	24/05
	mi-déc	26/12	06/01	29/01	16/02	15/03	07/04	16/04	22/04	01/05	09/05	16/05	23/05
	Fin-dec	15/01	27/01	14/02	28/02	22/03	14/04	22/04	26/04	04/05	12/05	18/05	25/05
MONTELMAR	mi-oct	20/10	28/10	12/11	01/12	23/01	15/02	29/02	14/04	27/04	10/05	19/05	26/05
	fin oct	07/11	17/11	10/12	29/12	21/02	12/03	23/03	18/04	30/04	11/05	20/05	27/05
	mi-nov	24/11	11/12	29/12	24/01	06/03	27/03	06/04	21/04	02/05	12/05	20/05	27/05
	fin-nov	14/12	25/12	15/01	12/02	14/03	04/04	13/04	24/04	03/05	12/05	20/05	27/05
	mi-déc	27/12	07/01	01/02	21/02	19/03	10/04	18/04	23/04	02/05	11/05	18/05	25/05
	Fin-dec	16/01	30/01	18/02	02/03	26/03	17/04	25/04	27/04	06/05	14/05	20/05	27/05
AIX EN PROVENCE	mi-oct	20/10	27/10	09/11	24/11	05/01	31/01	15/02	08/04	20/04	03/05	11/05	19/05
	fin oct	06/11	15/11	05/12	24/12	06/02	02/03	13/03	13/04	24/04	05/05	13/05	21/05
	mi-nov	23/11	09/12	25/12	14/01	21/02	17/03	27/03	15/04	26/04	06/05	13/05	21/05
	fin-nov	12/12	23/12	07/01	29/01	29/02	25/03	03/04	16/04	26/04	06/05	12/05	20/05
	mi-déc	26/12	04/01	22/01	10/02	07/03	01/04	10/04	18/04	27/04	06/05	12/05	20/05
	Fin-dec	13/01	22/01	09/02	21/02	15/03	08/04	16/04	21/04	29/04	07/05	13/05	21/05
MANOSQUE	mi-oct	21/10	29/10	15/11	11/12	12/02	29/02	15/03	24/04	06/05	19/05	28/05	04/06
	fin oct	08/11	20/11	14/12	11/01	08/03	25/03	05/04	27/04	09/05	21/05	29/05	05/06
	mi-nov	25/11	14/12	05/01	09/02	20/03	06/04	16/04	28/04	09/05	20/05	28/05	04/06
	fin-nov	16/12	29/12	27/01	20/02	27/03	13/04	23/04	01/05	10/05	21/05	28/05	04/06
	mi-déc	30/12	14/01	11/02	01/03	30/03	19/04	28/04	30/04	10/05	19/05	26/05	02/06
	Fin-dec	17/01	04/02	23/02	10/03	04/04	23/04	02/05	04/05	12/05	21/05	27/05	03/06



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin, Coopérative de Fontvieille.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères.
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34.
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan.

